

# **GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**



**PROPOSITION VISANT LA CREATION D'UNE UNITE D'APPUI AU NEPAD**

## PROPOSITION VISANT LA CREATION D'UNE UNITE D'APPUI AU NEPAD

### INTRODUCTION

A la demande du Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre (HSGIC) du *Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique* (NEPAD), la Banque fournit, depuis novembre 2001, une assistance technique et des services consultatifs pour la mise en œuvre de cette initiative. En lui apportant ainsi son appui, le Groupe de la Banque reconnaît que le NEPAD est conforme à sa Vision, dont l'objectif est la réduction de la pauvreté et la croissance durable des économies africaines<sup>1</sup>. Cette conformité apparente est restée valable tout au long du processus de mise en œuvre du NEPAD et a encouragé la Banque à continuer à y participer.

A travers le Comité exécutif du NEPAD, la Banque a soutenu l'action du Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre (HSGIC). La Banque aide également le Comité à élaborer et à rendre opérationnels les mécanismes de mobilisation de ressources et de mise en œuvre des programmes. Dans le souci de faciliter le rôle de la Banque, le Président a mis sur pied un point focal sur le NEPAD au niveau de la vice-présidence pour coordonner toutes les activités relatives au NEPAD et être le porte-parole de la Banque sur cette initiative. Dans cette perspective, le point focal de la Banque a été chargé de suivre tous les volets du NEPAD et de fournir, le cas échéant, des services consultatifs sur des questions découlant de nouveaux développements liés à cette initiative et sur les progrès enregistrés dans les programmes de la Banque visant la fourniture d'assistance technique et de services consultatifs au NEPAD. Le point focal devait également assurer la coordination des activités du NEPAD avec les organisations régionales et les bailleurs de fonds partenaires. A ce jour, le point focal ne bénéficie que de l'appui des membres du personnel, qui partagent leur temps professionnel entre leurs activités au sein des départements et les activités effectuées pour le compte du NEPAD.

Etant donné que le NEPAD entre dans sa phase de mise en œuvre, tant pour les infrastructures que pour le Mécanisme africain de revue par les pairs (APRM), et que le Groupe de la Banque est devenu plus actif dans d'autres programmes sectoriels comme l'agriculture, il s'avère nécessaire, pour la Banque, d'organiser son intervention autour d'une Unité dotée d'effectifs travaillant à plein temps sur cette initiative. Ce document a donc pour objectif de présenter le cadre et le bien-fondé de la mise en place d'une Unité NEPAD. La première section donne un aperçu des réalisations enregistrées par le processus, tandis que la deuxième section présente les difficultés auxquelles le processus de mise en œuvre est confronté. Quant à la troisième section,

---

<sup>1</sup> Le NEPAD et la Vision du Groupe de la Banque mettent l'accent sur la nécessité de créer des partenariats stratégiques pour faciliter le développement de l'Afrique. Par ailleurs, les domaines prioritaires identifiés dans le NEPAD sont les mêmes que ceux contenus dans la Vision du Groupe de la Banque. Cette convergence entre les visions du NEPAD et de la Banque permet de veiller à ce que dans l'opérationnalisation de la Vision de la Banque, la Banque contribue aussi à la réalisation des buts et objectifs du NEPAD. Le NEPAD et la Banque sont donc complémentaires et se renforcent mutuellement.

elle examine le rôle soutenu de la Banque dans le processus du NEPAD, en mettant un accent particulier sur les responsabilités qui lui ont été confiées en tant que chef de file pour le développement des infrastructures et des normes financières et bancaires. La quatrième section, qui définit le cadre de l'Unité du NEPAD, présente également les incidences budgétaires qui en découlent. Elle est suivie d'une section finale consacrée à la conclusion.

## **SECTION I: PROCESSUS DU NEPAD - - PROGRES REALISES A CE JOUR**

Ces dernières années, le Comité exécutif et le Secrétariat du NEPAD ont accéléré la préparation des plans sectoriels et engagé, avec les Secrétariats des Communautés économiques régionales, un processus de coordination et de renforcement des actions, ce qui a permis de réaliser des progrès à cet égard.

Les activités nécessaires à la mise en oeuvre du Mécanisme africain de revue par les pairs sont achevées. Avec l'aide du Groupe de la Banque, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et de l'Union africaine et d'autres institutions partenaires, le cadre du Mécanisme africain de revue par les pairs a été élaboré et les documents préparés. Seize pays (Algérie, Burkina Faso, Cameroun, République du Congo, Ethiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Mali, Maurice, Mozambique, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Afrique du Sud et Ouganda) ont déjà souscrit audit mécanisme et le groupe d'éminentes personnes (composé du Professeur Adebayo Adedeji du Nigeria, de l'Ambassadeur Bethuel A. Kiplagat du Kenya, de Dr. Dorothy Limunga Njeuma du Cameroun, de Mme Marie-Angelique Savane du Sénégal, de Dr. Chris Stals d'Afrique du Sud, de M. Mourad Medelci d'Algérie, et de Dr. Graca Macel du Mozambique) a été nommé pour assurer la coordination du processus. Le Mécanisme africain de revue par les pairs couvrira les revues par pays dans le domaine de la gouvernance politique, économique et d'entreprise (y compris les normes bancaires et financières) ainsi que les recommandations des plans d'action des pays visant à remédier aux lacunes identifiées en matière de respect de la bonne gouvernance et de normes internationales. Le Comité HSGIC a créé un Secrétariat APR chargé des activités de revue par les pairs pour faciliter le travail du groupe APR. Toutefois, les institutions partenaires, l'UA, la CEA et la BAD continueront de fournir des conseils respectivement en matière de gouvernance politique, de gouvernance économique et de normes bancaires et financières.

Le Plan d'action à court terme (PACT) sur les infrastructures a été élaboré l'année dernière par le Groupe de la Banque et adopté par le Comité HSGIC. Toutefois, suite à une revue effectuée au début de cette année, une version révisée et actualisée a été présentée pour adoption au Comité HSGIC. Le PACT comprend des projets prioritaires dans les secteurs de l'énergie, du transport, de l'eau et de l'assainissement, de la technologie de l'information et de la communication. Plus concrètement, le PACT révisé comprend 10 projets phares sur lesquels le NEPAD mettra l'accent pendant la phase de mise en oeuvre.

Le Programme africain de développement agricole intégré (CAADP) qui s'est également achevé cette année sert de base à la préparation de projets nationaux et régionaux spécifiques détaillés et chiffrés destinés à être mis en œuvre.

Le NEPAD a également accompli des progrès dans l'élaboration d'objectifs sectoriels dans des domaines comme la santé, l'éducation, la science et la technologie, l'environnement et le tourisme, qui seront mis en œuvre au niveau national.

Le processus du NEPAD a aussi contribué, d'une autre manière, aux efforts visant à relever les défis auxquels le développement de l'Afrique est confronté, en:

- Mettant en évidence les besoins de développement de l'Afrique dans l'agenda mondial pour le développement et, partant, en suscitant chez les partenaires au développement de l'Afrique ainsi qu'auprès de la communauté internationale, un élan un intérêt et un soutien véritable face aux défis qui interpellent l'Afrique en matière de développement. En particulier, l'Assemblée générale des Nations Unies a voté trois résolutions par lesquelles elle reconnaît formellement le NEPAD comme le cadre de collaboration avec l'Afrique après la fin du programme UN-NADAF. Par la suite, le Secrétaire général a demandé à toutes les institutions de l'ONU qui mènent des activités sur le continent de travailler dans le cadre d'action du NEPAD. Les pays du G8 ont également élaboré un plan d'action du G8 pour l'Afrique et se sont engagés à inverser la tendance baissière de l'aide au développement. En outre, le secteur privé prend une place importante en Afrique et le continent occupe une place de choix dans les conférences des investisseurs de haut niveau.
- Créant un nouveau paradigme pour le développement de l'Afrique à travers un engagement structuré entre l'Afrique et ses partenaires au développement;
- Contribuant à la résolution des conflits dans différentes régions du continent, à travers notamment la préparation du plan conjoint Afrique/G8 visant à entreprendre des opérations destinées à soutenir les efforts de paix et à relever les défis immédiats liés à la résolution des conflits;
- Suscitant la volonté politique de haut niveau et la participation des chefs d'État et de gouvernement à la création de conditions favorables au développement durable et à la mise en œuvre de programmes de développement socio-économique en Afrique ;  
et
- Suscitant un intérêt de haut niveau, une bonne coordination et une forte participation des institutions africaines dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de développement socio-économique de l'Afrique.

## SECTION II: LES DEFIS LIES A LA MISE EN OEUVRE ET LA VOIE A SUIVRE

Le succès soutenu du NEPAD dépendra cependant de quatre évolutions d'une importance capitale : premièrement, le niveau de mise en oeuvre du Mécanisme de revue par les pairs et le niveau de respect des principes de bonne gouvernance politique et économique; l'ampleur du soutien que le NEPAD suscitera auprès de la société civile et du secteur privé pour la réalisation de ses objectifs; la solidité du nouveau partenariat stratégique que le NEPAD établira avec la communauté internationale; et le succès que l'initiative aura dans la conception et la mise en œuvre des projets et des programmes conformément à l'esprit et à la lettre du NEPAD.

**Les défis liés à la mise en oeuvre du Mécanisme de revue par les pairs :** Le Mécanisme de revue par les pairs est au centre du NEPAD et le succès de l'initiative dépendra à l'évidence du degré de respect des principes de bonne gouvernance politique et économique par les dirigeants africains. A cet égard, il est encourageant de noter que 16 pays ont déjà accepté de se soumettre à la revue par les pairs. L'efficacité du Mécanisme APRM dépendra d'une combinaison de facteurs. Il est extrêmement important que ce processus soit perçu comme étant crédible, grâce à l'adoption d'une approche objective, équitable et cohérente par les examinateurs. Dans cette perspective, le Groupe de la Banque et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique a recommandé l'utilisation de critères internationaux généralement acceptés dans la conception des instruments d'évaluation pour garantir l'objectivité et la crédibilité. L'application de ces critères doit se faire à l'abri de toute intervention politique et être objective et techniquement crédible. Dans la poursuite de cet objectif, le Comité de mise en œuvre a nommé un Groupe d'éminentes personnes et demandé aux institutions partenaires de continuer à orienter le processus. En outre, un secrétariat spécial APR a été créé par les chefs d'Etat pour en assurer la logistique. Toutefois, il est désormais évident que l'opération sera relativement coûteuse et nécessitera beaucoup de ressources, en particulier de la part des pays participants. En conséquence, sa mise en oeuvre a été conçue de manière à dégager un équilibre entre la nécessité de répondre aux attentes élevées du processus et celle de réduire au minimum le coût subi par les pays participants en termes de ressources financières et humaines. La revue par les pairs se déroulera donc en quatre phases, notamment<sup>2</sup>:

Phase 1: Préparation de la documentation

Phase 2: Visite dans le pays

Phase 3: Préparation du rapport sur le pays

Phase 4: Soumission du rapport au Groupe APR et au Forum APR des chefs d'Etat et de gouvernement.

Une partie importante de la documentation requise comprendra les évaluations faites par les pays eux-mêmes ou toute évaluation récente crédible (par exemple, les évaluations sectorielles réalisées par des institutions comme le FMI/la Banque mondiale) qui seront examinées par le Secrétariat du NEPAD et les institutions partenaires, l'objectif étant d'élaborer une synthèse des questions de fonds en vue de la visite du Groupe dans le pays. Il est à espérer que l'accent qui sera mis sur les

<sup>2</sup> Voir annexe pour la présentation complète du processus

questions, au lieu de créer des chevauchements, contribuera plutôt à réduire les coûts tout en préservant la crédibilité du processus. En outre, les consultants indépendants (à financer par les pays participants) et les experts détachés par d'autres institutions seront mis à contribution pour épauler le Secrétariat et les institutions partenaires.

**Mise en œuvre du programme :** Comme le NEPAD passe de la phase de conception à la mise en œuvre, il importe que des projets et programmes appropriés soient élaborés aux niveaux national et régional et que des structures institutionnelles efficaces soient mises en place pour l'exécution desdits programmes. A cet égard, les chefs d'État ont désigné l'Union africaine comme organe suprême du NEPAD chargé de donner une impulsion à l'ensemble du processus à l'échelle continentale. Toutefois, l'Union africaine étant elle-même engagée dans la mise en place de ses institutions, les chefs d'État ont demandé au Secrétariat du NEPAD de continuer à œuvrer à l'élaboration du cadre, du programme et du suivi de la mise en œuvre du NEPAD pendant une période de trois ans. Par la suite, il sera entièrement intégré dans la structure de l'UA. Pendant cette période, le NEPAD continuera de bénéficier du soutien financier des États membres de l'Union africaine, à travers leurs contributions volontaires. Au niveau sous-régional, les Communautés économiques régionales (CER), y compris les institutions intergouvernementales ou d'autres organisations sous-régionales représentant la société civile et le secteur privé, devraient y participer activement. Le NEPAD et les CER ont également désigné des institutions africaines bien établies, dont le Groupe de la Banque, pour la mise en place des initiatives et des programmes spécifiques. S'il est vrai que le NEPAD a enregistré quelques progrès, aux niveaux continental et sous-régional, dans l'identification des institutions et structures chargées de sa mise en œuvre, il n'en demeure pas moins qu'il doit se pencher sur le problème de la mise en œuvre au niveau national. A l'évidence, le NEPAD doit, en collaboration avec les autorités nationales, mettre au point des mécanismes nationaux de mise en œuvre et de collaboration avec les partenaires extérieurs. Ces mécanismes devraient aussi jouer le rôle principal dans la mobilisation de la société civile et du secteur privé en vue de réaliser les objectifs du NEPAD. L'évolution de ce volet sera déterminante pour le succès de tout le processus NEPAD. En outre, Il est essentiel de prendre en compte les facteurs propres au pays dans l'élaboration des plans de mise en œuvre.

**Partenaires stratégiques :** Comme il a été relevé plus haut, l'une des principales caractéristiques du NEPAD est qu'il préconise l'établissement de nouveaux partenariats fondés sur les principes du partage et de la responsabilité mutuelle, proposition qui a déjà reçu des échos favorables de la communauté des bailleurs de fonds. Dans ce nouveau contexte, les partenaires au développement de l'Afrique devraient se pencher sur trois questions cruciales, à savoir l'augmentation de l'aide au développement, le renforcement de l'allègement de la dette et l'amélioration de l'accès au marché. La Banque continuera de soutenir le développement de l'Afrique en mobilisant les ressources à travers ses guichets ordinaires et concessionnels, et en participant au processus PPTTE. Récemment, pour faciliter l'amélioration de l'accès au marché, le Groupe de la Banque a, en collaboration avec l'OMC et la CEA, organisé une formation à l'intention des négociateurs commerciaux africains.

**Mobilisation de la société civile et du secteur privé :** Même si le NEPAD est largement accepté par les dirigeants politiques africains, les milieux académiques et les partenaires extérieurs au développement, le soutien de la société civile et du secteur privé demeure nécessaire en Afrique. Certaines initiatives importantes ont été prises à cet égard. En 2002, la Banque africaine de développement a organisé à Abidjan des consultations sur le NEPAD avec les organisations de la société civile ; de même, elle a organisé un symposium et un atelier à l'occasion de sa réunion annuelle tenue à Addis-Abeba ; le gouvernement du Bénin a, pour sa part, accueilli une conférence de Parlementaires à Cotonou (Bénin), l'année dernière et le gouvernement du Sénégal a organisé un forum du secteur privé en 2002. Toutefois, beaucoup reste à faire pour véritablement faire fonds sur ces initiatives et susciter un large soutien communautaire.

### **SECTION III: MAINTIEN DU ROLE DU GROUPE DE LA BANQUE**

Depuis sa désignation, la Banque a mené un certain nombre d'activités, en collaboration avec la Banque mondiale, l'Union européenne, le Fonds monétaire international et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, pour faire avancer le processus NEPAD dans les deux domaines désignés, à savoir : infrastructure, finance et banque.

Dans le domaine des infrastructures, la Banque a élaboré un plan d'action sur deux fronts : un plan à court terme et un plan à long terme. Le plan d'action à court terme est relatif aux actions, processus, projets et programmes immédiats nécessaires au démarrage du programme NEPAD dans le domaine des infrastructures. Sa mise au point s'est achevée en juin 2002 et elle a été couronnée par l'organisation d'un atelier, par le Groupe de la Banque, à l'intention des CER. L'objectif de cet atelier était d'offrir un cadre d'action à court terme sur les infrastructures, qui sera examiné par les CER et d'autres parties prenantes avant la présentation du rapport au NEPAD.

En Avril 2003, le Groupe de la Banque a entrepris, au nom du NEPAD, une revue de la mise en œuvre du PACT dans toutes les sous-régions. L'analyse a révélé que des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre des projets du PACT, même s'ils sont inégalement répartis selon les régions. Elle a également mis en évidence un certain nombre de questions essentielles qui doivent être résolues pour permettre une coordination et une mise en œuvre efficaces du PACT. La revue du PACT a été présentée au NEPAD, puis elle a été entérinée par l'UA.

Suite à l'adoption du rapport sur la revue du PACT, une réunion consultative s'est tenue à Tunis en avril 2003, avec les principaux partenaires, à savoir la Banque mondiale, l'UE, la CEA, la DBSA, le Secrétariat du NEPAD et le CSIR. La revue et les consultations avec les parties prenantes et les partenaires essentiels ont mis en évidence la nécessité d'ajuster le développement planifié du Plan d'action à moyen et long termes (MLTAP) en (i) déterminant et en adoptant, dès le départ, les mesures visant à suivre et à accélérer la mise en œuvre du PACT pour améliorer le cadre de base en vue d'un développement efficace de l'infrastructure à long terme, et (ii) en élaborant un cadre stratégique à moyen et long termes (MLTSF). L'étude a également recommandé un certain nombre d'activités pour le renforcement des capacités des CER et la promotion des programmes d'infrastructure du NEPAD.

Dans le domaine bancaire et financier, le Groupe de la Banque a élaboré un cadre visant à promouvoir la mise en œuvre des normes bancaires et financières au titre du NEPAD. Au centre de ce processus, se trouve la mise en œuvre du Mécanisme africain de revue par les pairs qui vise à évaluer les lacunes observées dans l'adoption des normes et auxquelles il faut remédier par des mesures correctives. D'où, la nécessité des activités liées à la conception du Mécanisme de revue par les pairs : identification des indicateurs et des critères d'évaluation et suggestion de systèmes et de méthodologie pour préserver la crédibilité du processus. Le rôle d'appui des institutions partenaires, notamment le Groupe de la Banque et la CEA a été hautement apprécié<sup>3</sup>.

Le Groupe de la Banque devrait continuer à soutenir les structures du NEPAD (le Secrétariat, le Comité exécutif, le Groupe APR, et le Comité des chefs d'Etat) pour faciliter la mise en œuvre des programmes, en particulier dans deux domaines : Infrastructures et normes bancaires et financières. La Banque travaille également en collaboration avec la FAO et continuera d'apporter son appui dans le domaine de l'agriculture. L'appui du Groupe de la Banque devrait aussi, en principe, permettre de se pencher sur certaines difficultés liées à la mise en œuvre du NEPAD dans ces domaines. Les activités d'appui de la Banque couvriront donc les domaines suivants :

#### **A. Infrastructure**

En tant que chef de file du NEPAD dans le domaine des infrastructures et auteur du Plan d'action à court terme sur les infrastructures, le Groupe de la Banque continuera de jouer un rôle important dans l'identification et la promotion des projets dans ce domaine. Les activités de la Banque porteront essentiellement sur six domaines majeurs:

**Préparation du Plan/Cadre stratégique à moyen et long termes:** Comme vous le savez, l'élaboration du programme relatif aux infrastructures du NEPAD par le Groupe de la Banque, impliquait la mise au point d'un plan d'action sur deux fronts, à savoir le plan d'action à court terme (PACT), suivi du plan d'action à moyen terme (MLTAP). En conséquence, les futures activités de soutien du Groupe de la Banque devraient inclure l'élaboration du MLTAP, ce qui consisterait en la préparation d'études sur l'intégration régionale à partir desquelles seront élaborées des stratégies et des plans d'action appropriés en vue du développement durable des infrastructures dans le continent. Cette année, le Groupe de la Banque a engagé une équipe de consultants, qui a élaboré le projet des termes de référence des consultants (TOR) pour l'étude à réaliser en consultation avec le secrétariat du NEPAD et les principales parties prenantes dans la région. Le Groupe de la Banque examine le projet de termes de référence, avec les CER et les principaux partenaires et il est prévu que l'élaboration du MLTAP soit pleinement engagée cette année.

---

<sup>3</sup> Les détails concernant les participations antérieures ont été présentés au Conseil dans des documents antérieurs. Voir également l'annexe 1

**Promotion de la coopération intra-CER et inter-CER sur la mise en oeuvre du projet:** L'un des critères de sélection des projets retenus au titre du PACT est la vocation régionale. Toutefois, la mise en œuvre de ces projets requiert un engagement politique et constitue un véritable défi. Le Groupe de la Banque devrait contribuer à l'élaboration d'un cadre de collaboration autour de ces projets au niveau des CER et entre CER. Un domaine dans lequel cette coopération sera également capitale et bénéfique est le partage des ressources en eau transfrontalières ; le Groupe de la Banque travaillera en collaboration avec la Banque mondiale dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie d'engagement en faveur du NEPAD.

**Renforcement des capacités des CER :** Une des principales recommandations de la revue du PACT était de renforcer les capacités des CER pour préparer et mettre en œuvre les projets d'infrastructure. A cet égard, la Banque a organisé cette année, un séminaire à l'intention des Secrétaires exécutifs des CER, qui a servi de cadre pour des discussions et un dialogue ouverts avec l'ensemble des CER sur les actions proposées pour accélérer la mise en œuvre du NEPAD. Suite à ce séminaire, la BAD fournira un appui supplémentaire au Secrétariat du NEPAD dans la conception et la mise en œuvre des programmes de formation à l'intention des CER.

**Promotion des projets régionaux phares dans le domaine des infrastructures :**

A la demande du Secrétariat du NEPAD, le Groupe de la Banque fournira un appui supplémentaire et des services consultatifs dans le cadre de l'identification des difficultés liées à la mise en œuvre des projets phares, l'organisation des réunions et ateliers de facilitation, la fourniture de conseils au Secrétariat sur les types et modes d'intervention du NEPAD.

**Gestion des mécanismes financiers:** le Groupe de la Banque assurera la coordination et l'orientation de l'utilisation des mécanismes mis en place pour le financement de certains volets du NEPAD. Il s'agit de :

- *Mécanisme du NEPAD sur les infrastructures:* Le mécanisme du NEPAD sur les infrastructures devrait être opérationnel cette année, grâce au Mécanisme de don canadien. Immédiatement après son entrée en vigueur, la Banque commencera à traiter les demandes d'assistance technique émanant des CER.
- *Fonds d'infrastructure du NEPAD :* Suite à la proposition du Président Wade, le Comité de mise en oeuvre (HSGIC) a demandé au Secrétariat et à la Banque de se pencher sur la proposition relative à la création d'un Fonds d'infrastructure du NEPAD. Le Secrétariat a demandé au Groupe de la Banque d'aider à la préparation du document en vue de sa présentation au Comité des chefs d'Etat et de gouvernement chargé de la mise en œuvre avant la fin de l'année. Si le Fonds voit le jour, il est proposé qu'il soit géré par le Groupe de la Banque.

**Mobilisation du secteur privé :** Dans le domaine des infrastructures, le Groupe de la Banque a, par le passé, fait des exposés à l'occasion de conférences organisées par le NEPAD pour présenter son programme, en particulier le PACT, aux opérateurs du secteur privé. La Banque a également présenté le PACT à l'occasion de la tournée de

présentation organisée par le Département du secteur privé. Toutefois, le Secrétariat du NEPAD envisage d'intensifier la présentation du PACT auprès des investisseurs privés une fois que les projets sont préparés et leurs coûts déterminés de manière appropriée au niveau des CER. Cette activité sera principalement menée par l'expert en infrastructure du Secrétariat du NEPAD, mais le Groupe de la Banque apportera son appui au Secrétariat de manière sélective, en particulier lorsque la nécessité de faire des exposés techniques sur les programmes d'infrastructure s'impose.

## **B. Normes bancaires et financières (et gouvernance d'entreprise)**

Le rôle du Groupe de la Banque dans le domaine des normes bancaires et financières (et en matière de gouvernance d'entreprise) consistera à soutenir le Secrétariat du NEPAD et le Secrétariat APR nouvellement mis en place pour l'opérationnalisation du Mécanisme APRM. Le Groupe de la Banque ne jouera donc pas le rôle de chef de file ou ne sera pas seul dans ce domaine, mais fournira l'assistance technique dans le cadre du processus d'évaluation des pays. Toutefois, au-delà des évaluations, le Groupe de la Banque aidera les pays à élaborer et à mettre en œuvre des mesures rectificatrices et collaborera avec les principales institutions financières pour accélérer la mise en œuvre des plans d'action. Les activités du Groupe de la Banque dans ce domaine seront les donc suivantes :

***Appui à l'opérationnalisation du Mécanisme africain de revue par les pairs*** : Le Groupe de la Banque a joué un rôle important dans la conception du cadre du Mécanisme APRM et dans la sélection des indicateurs de revue. Avec la nomination d'un Groupe d'éminentes personnes, le Mécanisme africain de revue par les pairs sera lancé au début de l'année prochaine, à travers une première série de revues concernant trois ou quatre pays. Le Comité des chefs d'Etat chargé de la mise en œuvre HSGIC a retenu la BAD comme l'une des institutions techniques devant orienter le processus dans le domaine des normes bancaires et financières et de la gouvernance d'entreprise. A cet égard, le Groupe de la Banque ne jouera qu'un rôle d'appui au Groupe APR qui assurera la coordination du processus. La Banque et d'autres institutions partenaires devraient également aider les pays participants à lancer l'APRM et à fournir des services consultatifs techniques dans le cadre des opérations de revue par pays.

Le Groupe de la Banque, ainsi que d'autres institutions partenaires, devrait fournir des services consultatifs à toutes les phases de la revue. Pendant la phase préparatoire, le Groupe de la Banque peut conseiller les pays participants sur le lancement du Mécanisme APRM au niveau national et sur le processus d'auto-évaluation. Toutefois, un volet majeur des activités du Groupe de la Banque pendant cette phase sera la coordination des évaluations techniques dans les domaines bancaire et financier pour lesquels des problèmes ont été recensés dans le cadre de l'auto-évaluation. Le rapport sur les évaluations techniques aidera le Secrétariat APR à finaliser les documents de discussion pour les visites à effectuer dans le pays. L'équipe chargée des visites dans le pays, qui devrait être dirigée par un membre du Groupe, comprendra des représentants des institutions techniques partenaires, qui y participeront en qualité de

conseillers. Les institutions partenaires aideront également, le cas échéant, à rédiger les rapports sur les pays et à les présenter au Groupe et au Forum APR. Certes, le Groupe de la Banque mettra à contribution à la fois son personnel et des consultants pour entreprendre cette activité, mais l'Association des banques centrales pourrait également fournir des experts pour faciliter ce travail.

***Appui à la formulation et à la mise en oeuvre des mesures correctives*** : Les évaluations et revues du Mécanisme APRM permettront d'identifier les lacunes et les contraintes liées à la mise en œuvre des normes et codes bancaires et financiers. Des recommandations concrètes seront formulées sur la manière dont il faudra remédier aux lacunes identifiées dans les pays en matière de respect des normes et codes financiers et de gouvernance d'entreprise. Sur la base de ces recommandations, les pays devraient élaborer des plans d'action assortis de délais précis pour améliorer le respect des normes et des codes et le Groupe de la Banque devrait les aider à concevoir et à mettre en œuvre les plans d'action. Certes, le Groupe de la Banque intégrera ce domaine d'appui dans ses opérations, toutefois l'Unité travaillera en collaboration avec CHRM, PDRE et OPSD pour organiser la formation requise pour le personnel de la Banque. Entre-temps, le Département du secteur privé met au point une stratégie visant à aider les PMR à améliorer les pratiques de gouvernance des entreprises en Afrique.

***Mobiliser la Communauté financière*** : Dans le domaine bancaire et financier, il importe de mobiliser la communauté financière pour qu'elle soutienne les activités du NEPAD dans ce domaine. Le Groupe de la Banque a donc pris des mesures visant à renforcer la collaboration avec le Fonds monétaire international et l'Association des banques centrales africaines. Il travaillera également en collaboration avec ces institutions et le Secrétariat du NEPAD pour l'organisation d'ateliers et de conférences visant à examiner les questions relatives à la mise en oeuvre des normes bancaires et financières et d'autres questions connexes comme le blanchiment d'argent, la gouvernance financière et le développement des marchés financiers.

### **C. Appui aux programmes agricoles du NEPAD**

Depuis l'année dernière, la Banque travaille en étroite collaboration avec la FAO pour l'aider dans l'exécution de son mandat en tant que chef de file du NEPAD dans le secteur de l'agriculture. C'est ainsi que la Banque a contribué, de manière significative, à l'élaboration du cadre des projets régionaux et a co-financé un forum de haut niveau pour l'examen du document. Ce document indique l'orientation de la préparation du projet pour le programme de développement global de l'agriculture. Préparé par la FAO, il tient lieu de document de référence du NEPAD dans le secteur de l'agriculture. La Banque a également participé à d'autres réunions (Johannesburg et Maputo) pour finaliser les projets agricoles identifiés par le NEPAD. En ce qui concerne l'avenir immédiat, la Banque examine avec le Secrétariat du NEPAD et la FAO la possibilité d'organiser conjointement d'autres réunions visant à renforcer les capacités des CER dans la préparation des projets nationaux et régionaux et leur présentation aux investisseurs financiers.

## **SECTION IV: DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES**

### **Création d'une unité d'appui temporaire au NEPAD**

Pour permettre au Groupe de la Banque de fournir un appui adéquat ainsi que des services techniques et consultatifs aux structures du NEPAD (le Secrétariat, le Comité exécutif, le Groupe APR, et le Comité de mise en oeuvre -HSGIC) pendant la phase de mise en œuvre des projets et programmes du NEPAD, il est nécessaire de mettre en place une Unité chargée de s'occuper à plein temps des activités du NEPAD telles que décrites plus haut. L'Unité, qui sera établie au point focal du Groupe de la Banque sur le NEPAD, fournira des services consultatifs dans les domaines d'intérêt du processus du NEPAD (infrastructure et secteur bancaire et financier) ainsi que dans d'autres programmes régionaux du NEPAD qui présentent un intérêt pour le Groupe de la Banque. (gouvernance économique et d'entreprise et agriculture). L'Unité ne sera pas impliquée dans l'évaluation et la mise en oeuvre des projets, dont la responsabilité incombera au secteur pertinent et aux départements pays du Groupe de la Banque.

L'Unité d'appui au NEPAD proposée devrait avoir une durée de vie provisoire de trois ans, ce qui coïncide avec la période au cours de laquelle les préparations nécessaires devront être faites dans le processus de mise en œuvre du NEPAD pour permettre l'intégration du Secrétariat du NEPAD dans les structures de l'Union africaine. A ce moment là, l'on prévoit que l'UA aura les capacités nécessaires pour exécuter son mandat. Par ailleurs, les activités confiées à l'Unité d'appui au NEPAD devraient être largement réalisées. Le caractère temporaire de l'Unité sera également reflétée en partie dans la structure des effectifs, l'accent étant fortement mis sur les consultants.

Il est proposé que l'Unité soit placée sous la direction d'un Directeur, compte tenu du niveau de responsabilités (technique et de direction) et du niveau d'interaction requis avec les structures du NEPAD (le Secrétariat, le Comité HSGIC et les partenaires au développement) ainsi que d'autres parties prenantes. Toutefois, le Directeur désigné ne doit pas nécessairement occuper cette fonction à plein temps. Le reste du personnel sera composé d'un expert en infrastructure, d'un expert en banque et finance travaillant à plein temps et d'un coordinateur du Fonds canadien d'infrastructures travaillant à plein temps. L'expert en infrastructure, qui sera assisté, le cas échéant, de consultants travaillera à la promotion du Plan d'action à court terme et à la préparation du plan d'action à moyen et long terme. Il fournira également des conseils sur la mobilisation de la société civile et du secteur privé pour la mise en oeuvre du PACT et pour le renforcement des capacités des CER. L'expert en banque et finance travaillera principalement avec des consultants et des experts issus de l'Association des banques centrales africaines pour coordonner la fourniture de services consultatifs au processus APRM dans le domaine des banques et de la gouvernance d'entreprise. Cet expert sera également chargé d'assurer la liaison entre la Banque et le processus APRM. Il aidera également à organiser le renforcement des capacités au sein de la Banque dans le but d'intégrer l'appui fourni aux pays par la Banque dans le cadre de la mise en oeuvre des plans d'action nationaux. Le troisième fonctionnaire travaillant à temps

complet sera chargé d'assurer la coordination de l'utilisation des mécanismes financiers, notamment les ressources (10 million \$ Can) réservées par le Canada pour soutenir les activités du NEPAD, tout en participant aux activités liées à la mise au point du MLTAP. En outre, les consultants seront recrutés, dans le domaine de l'agriculture, pour entreprendre des missions particulières selon les besoins. Un assistant administratif/secrétaire devrait également faire partie de ces effectifs.

Pour faciliter le travail de l'Unité, il est également proposé que des groupes thématiques sur l'infrastructure et la gouvernance soient mis sur pied pour améliorer le flux de l'information et des connaissances entre les complexes et permettre le développement d'un esprit d'équipe et l'établissement de liens nécessaires afin que la Banque joue efficacement son rôle consultatif. Par ailleurs, outre les institutions de Bretton Woods et l'Union européenne, l'Unité établira des partenariats avec d'autres institutions basées en Afrique comme la Banque de développement d'Afrique australe, l'Association des banques centrales africaines dans le but de mobiliser les ressources et les connaissances en faveur des activités consultatives de la Banque.

### **Incidences budgétaires**

**Utilisation du budget 2003 :** Pour 2003, le Conseil a approuvé une dotation de 921 295 UC (soit environ 1,268 million \$ EU), sans compter le temps consacré à cette activité par le personnel, au titre de l'appui aux activités menées par la Banque en faveur du NEPAD. Ce budget a permis à la Banque d'entreprendre différentes activités, dont les missions, la revue et l'affinement du PACT, les consultations avec les principaux partenaires, l'organisation d'un atelier sur l'infrastructure à l'intention des CER et l'appui au processus APR. En outre, le budget financera le recrutement d'un conseiller sur l'infrastructure et d'un conseiller sur la gouvernance d'entreprise respectivement au Secrétariat du NEPAD et au Secrétariat APR, ainsi que le recrutement, de longue durée, d'un consultant à la Banque. Le budget a servi au financement des missions et ateliers (218 203 UC), au recrutement de consultants de courte durée (337 943 UC), au recrutement de consultants de longue durée (82 634 UC), au détachement du personnel au Secrétariat NEPAD (154 590 UC), et au détachement du personnel au Secrétariat APR (82 634 UC). L'utilisation du budget 2003 figure à l'annexe 2.

**Janvier – décembre 2004 :** Pour la période allant de janvier à décembre 2004, le budget est estimé à 822 143 UC (environ 1,175 million \$), à l'exclusion du temps professionnel et 1,113 million d'UC, y compris le temps professionnel. Les coûts estimatifs, à l'exclusion du temps professionnel, couvrent les activités relatives aux infrastructures (499 056 UC), les activités bancaires et financières (147 739 UC), l'agriculture (96 359 UC), les réunions et les consultants recrutés pour une courte durée (79 000 UC). Les coûts estimatifs pour cette période figurent à l'annexe 3.

**2005 et au-delà :** Certes, les projections budgétaires pour la période 2005 et au-delà n'ont pas encore été effectuées, mais la Banque s'efforcera de limiter l'ampleur et la taille de l'appui aux mêmes niveaux qu'en 2004.

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATION**

Avec l'aide des consultants recrutés à court terme, le personnel a été en mesure de fournir, à ce jour, l'assistance technique au NEPAD. Les activités du personnel dans le domaine des infrastructures a permis à la Banque de devenir le chef de file dans ce secteur. Elles ont également permis à la Banque de faire des avancées dans la réalisation de ses objectifs – à savoir promouvoir l'intégration économique régionale. Compte tenu de la nécessité de maintenir la taille réduite du Secrétariat du NEPAD et des capacités insuffisantes des CER, l'on prévoit que pendant les trois prochaines années tout au moins, le Comité de mise en œuvre sollicitera et s'attendra à un appui accru de la Banque pour relever le défi de la mise en œuvre du NEPAD, mais s'y attendra.

Pour permettre à la Banque de continuer à fournir son appui technique au processus NEPAD de manière efficace, il est recommandé la mise en place d'une petite Unité dotée d'un personnel technique, l'Unité d'appui du NEPAD, au titre du point focal du Groupe de la Banque sur le NEPAD (ONVP).

Les Conseils d'administration du Groupe de la Banque sont invités à prendre note des activités futures prévues en faveur du processus NEPAD dans les domaines de l'infrastructure, de la banque et de la finance et de l'agriculture et d'approuver la création de l'Unité d'appui du Groupe de la Banque pour le NEPAD. Les implications budgétaires y afférentes ont été intégrées au projet de budget 2004.

## PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LE QUATRIEME TRIMESTRE DE 2003 ET L'EXERCICE BUDGETAIRE 2004

### 1. Opérationnalisation du Mécanisme africain de revue par les pairs :

#### *Ultime étape de préparation vers le lancement du Mécanisme ARPM*

Le NEPAD est dans la dernière phase de préparation du lancement du Mécanisme AMPR. En conséquence, au cours de ce trimestre, le secrétariat de l'AMPR et les institutions partenaires s'emploient à (i) mettre au point des critères détaillés pour l'APRM;(ii) élaborer un questionnaire type dans les quatre domaines de l'APMR pour la revue par pays; et (iii) conseiller les pays dans leur préparation en vue de leur participation au Mécanisme africain de revue par les pairs. Cette phase donnera lieu à une série de réunions au secrétariat de l'APR et des exposés au Forum APR (des chefs d'Etat et de gouvernement africains). La Banque organisera également des concertations avec l'Association des banques centrales africaines en vue d'élaborer des critères d'auto-évaluation. La Banque présentera par ailleurs un exposé à l'atelier qui sera organisé à l'intention des pays participants avant la fin de l'année. Ces activités nécessiteront environ 6 semaines-personne.

#### *Appui à la première série d'évaluations APR*

Le Mécanisme africain de revue par les pairs sera lancé au début de l'année 2004, avec les évaluations de quatre pays. L'appui du Groupe de la Banque au processus (Secrétariat APR et quatre pays) en 2004 comprendra notamment :

- Le partage de l'information sur les normes bancaires et financières et la fourniture de conseils pertinents au secrétariat de l'APR;
- Le partage de l'information sur les pays participants dans les domaines de compétence de la Banque;
- L'assistance aux pays afin qu'ils se préparent et participent au processus APR;
- L'assistance aux pays pendant les processus d'auto-évaluation et la préparation du projet de programme d'action;
- L'assistance au secrétariat APR pour l'élaboration de documents de discussion sur les pays qui feront l'objet de la revue;
- L'assistance au secrétariat APR pour les évaluations techniques; et
- L'assistance au secrétariat APR en vue des visites dans les pays où se déroulera la revue;

Ces activités nécessiteront 24 mois-personne en termes de temps du personnel et des consultants.

**2. Identification des programmes/projets visant à promouvoir la coopération sur les ressources en eau transfrontalières:** Une des caractéristiques singulières du paysage hydrographique africain est qu'il contient plus de bassins fluviaux internationaux que ceux des autres continents. Ces bassins sont partagés par trois ou quatre pays. La cogestion de ces ressources requiert l'engagement politique et constitue un grand défi, en particulier pour le NEPAD. La Banque élaborera, pour les bassins ci-après, une stratégie d'engagement pour le NEPAD, qui représentera par ailleurs la première étape des missions d'identification sur le terrain :

Afrique de l'Ouest :	Niger et Sénégal
Afrique de l'Est :	Continuer à soutenir l'Initiative sur le Bassin du Niger
Afrique centrale :	Congo et Lac Tchad
Afrique Australe :	Limpopo et Okavango
Afrique du Nord	L'accent sera mis sur les nappes aquifères internationales partagées et la désertification

Les missions d'identification prépareront les résumés/propositions de projet qui seront inclus dans le PACT, ainsi que le plan d'action pour la mise en œuvre des propositions. Cette activité devrait nécessiter 5 mois-personne en terme de personnel et 6 mois-personne en termes de temps de consultant.

**3. Promotion des projets régionaux phares dans le domaine des infrastructures :**

Le Secrétariat a exprimé la nécessité pour la BAD de fournir un appui et des services consultatifs en vue de l'identification des difficultés liées à la mise en œuvre des projets phares, de l'organisation des réunions et ateliers de facilitation, et de la fourniture de conseils sur les types et modes d'intervention du NEPAD. Les activités ci-après ont été identifiées pour 2003/4:

- **Mise en œuvre de la décision de Yamoussoukro:** L'objectif de la décision de Yamoussoukro était de libéraliser les services de transport aérien réguliers et irréguliers en Afrique. La mise en œuvre complète de l'accord a été entravée par l'absence d'un engagement politique ferme de la part de certains pays en raison des appréhensions qu'ils avaient quant à la compétitivité de leurs compagnies aériennes. Le NEPAD a besoin de conseils sur la manière dont il pourrait contribuer à la mobilisation du soutien politique. La BAD devrait élaborer en consultation avec les principaux partenaires, un document de fond qui examine les dispositions à prendre au niveau du NEPAD et aidera le Secrétariat à élaborer et à mettre en œuvre un plan d'action pour le Secrétariat et le Comité HSGIC. Pour cette activité, 3 mois-personne en termes de personnel et 4 mois-personne en termes de temps de consultant sont nécessaires.
- **Étude relative à l'intégration dans le Grand Inga sur le fleuve Congo:** Il a été demandé à la BAD d'aider le Secrétariat du NEPAD et la SADC à organiser une conférence des parties prenantes chargée d'élaborer un plan pour la coopération sur le fleuve Congo. La SADC a accepté d'être le chef de file de cette opération, mais elle a besoin de l'assistance de la BAD. Pour cette activité, il faudra deux mois-personne en termes de personnel et 6 mois-personne en termes de temps de consultant.

- **Facilitation du transport routier:** L'Afrique compte 15 pays sans littoral et le transport routier est le principal mode de transport vers les ports maritimes. Les procédures administratives lourdes et la piètre qualité des installations dont disposent les pays de transit entraînent aujourd'hui de graves retards et des contraintes liés au coût du transport. Les programmes de facilitation du transport routier ont été identifiés dans les principaux couloirs de transit et l'on s'accorde à reconnaître que le NEPAD peut, à travers la pression exercée par les pairs, promouvoir la mise en œuvre d'accords bilatéraux et multilatéraux visant à faciliter le mouvement des biens et des services. La Banque devrait recommander les actions à entreprendre par le NEPAD. Pour cette activité, il faudra 5 mois-personne en termes de personnel et 8 mois-personne en termes de temps de consultant.

#### **4. Préparation des plans d'action à moyen et long termes pour les infrastructures:**

La Banque finalisera la préparation des termes de référence (TOR), la provenance des fonds y afférents, et supervisera la préparation de l'étude. L'étude sera réalisée en deux temps. Le résultat de la première partie qui sera consigné dans le rapport y afférent sera finalisé avant la fin de 2004, tandis que la finalisation de la deuxième partie sera programmée en 2005. L'étude se fera selon une approche fortement participative. Les première et deuxième parties comprendront une série d'ateliers auxquels participeront les CER et les parties prenantes. Toute l'étude s'appuiera sur les stratégies et programmes existants pour le développement des infrastructures dans la région. L'Unité NEPAD de la Banque, en coopération avec les CER et les principaux partenaires, seront les initiateurs de tout le processus d'étude. Cette activité nécessitera 1 année-personne en termes de temps de personnel.

**5. Gestion du mécanisme de préparation de projet du NEPAD sur les infrastructures:** Grâce au Mécanisme canadien de don, le mécanisme d'infrastructure du NEPAD devrait entrer en vigueur cette année et devenir pleinement opérationnel en 2004, avec des directives d'exploitation et un personnel s'occupant pleinement de la gestion dudit mécanisme. La BAD approchera d'autres partenaires au développement pour y contribuer. Les activités spécifiques qui bénéficieront de l'appui du mécanisme peuvent être classées en deux catégories :

- Les activités relatives au cycle d'un projet : l'objectif étant de fournir des conseils techniques et une assistance non négligeables lors de l'analyse des projets, y compris la revue et la révision des études ;
- Les activités relatives à l'instauration d'un environnement favorable : l'objectif ici est de fournir l'assistance requise aux programmes qui contribuent à la création d'un environnement favorable pour la fourniture des services d'infrastructure.

Cette activité nécessitera 1 année-personne en termes de temps de personnel.

**6. Fonds d'infrastructure du NEPAD :** Suite à la proposition du Président Wade, le Comité des chefs d'Etat et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD a demandé au Secrétariat et à la Banque d'examiner la proposition relative à la création d'un Fonds d'infrastructure du NEPAD. Le Secrétariat a demandé à la Banque d'aider à la préparation d'un document qui sera soumis au Comité des chefs d'Etat. Ce travail devrait être achevé d'ici juin de l'année prochaine. Pour cette activité, il faudra 2 année-personne en termes de temps de personnel.

**7. Suivi et revue de la mise en œuvre du PACT :** La Banque élaborera des revues périodiques sur la mise en œuvre du PACT à l'attention des réunions du Comité des chefs d'Etat (HSGIC). Ces revues s'inspireront des rapports produits par les CER sur l'état d'avancement de la mise en œuvre et la Banque mettra tout en œuvre pour aider les communautés économiques régionales à suivre la mise en œuvre du PACT. Pour cette activité, 10 mois-personne seront nécessaires.

## UTILISATION DU BUDGET NEPAD 2003

	Budget (UC)		
	Infrastructure	Banque/Finance	Total
Coût d'exploitation Détachement au Secrétariat du NEPAD	50,852.14		50 852,14
Missions et Ateliers	154 590,50		154 590,50
Consultants	176 529,56	57 680,85	234 210,41
	390 035,89	91 606,49	481 642,38
			<b>921 295,42</b>

	Réal/Engagé (UC)		
	Réal	engagé	Total
Coût d'exploitation Détachement au Secrétariat du NEPAD		154 590, 50	154 590, 50
Missions et Ateliers	142 581, 78	75 621, 70	218 203, 47
Consultants	157 646, 34	180 297, 16	337 943, 50
Secrétariat APRM - Consultant *		82 263, 77	82 263, 77
Unité NEPAD - BAD*		82 263, 77	82 263, 77
			<b>875 265, 00</b>
* Ces postes devraient être pleinement engagés d'ici la fin 2003 Valeurs UC calculées à partir des taux de change de février 2003			

## PROPOSITION DE BUDGET 2004

	Budget (UC)			
	Infrastructure	Banque/Finance	Agriculture	Total
Développement sectoriel	72 169,23	12 755,13	21 650,77	106 575,13
Missions	269 124,81	67 468,72	46 799,21	383 392,74
Consultants	157 762,31	67 514,99	27 909,46	253 186,76
Réunions du Comité exécutif				64 624,54
Appui – Personnel de courte durée				14 364,10
				<b>822 143,26</b>
Personnel détaché à l'Unité NEPAD	194,000.00	97 000	-	291 000
<b>Coût estimatif total du budget NEPAD 1 113 143.26</b>				